

## Les niveaux de formation

Profils d'équipes d'intervention	Compétences minimales	Programmes de formation	Fréquence des recyclages
<b>Tout le personnel</b>	<p>Application des consignes de sécurité incendie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre l'alarme.</li> <li>• Utiliser les extincteurs et éventuellement les RIA situés à proximité sur une éclosion de feu.</li> <li>• Mettre en sécurité son poste de travail (ne pas générer de risque par l'abandon de son poste).</li> <li>• Évacuer au signal sonore d'alarme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dangers de l'incendie.</li> <li>• L'application des consignes de sécurité.</li> <li>• L'alarme.</li> <li>• Les moyens d'extinction disponibles.</li> <li>• Les modalités d'évacuation.</li> <li>• Manipulation d'extincteurs et éventuellement de RIA sur feux sécurisés au gaz ou feux réels.</li> <li>• Ce programme complète les exigences de l'article <b>R.4227-39</b> du Code du travail par un apprentissage individualisé de la manipulation des moyens d'extinction.</li> </ul>	<p>De 6 mois à 1 an</p> <p><i>(Recyclage possible par 1/3 selon les risques de l'entreprise et le poste de travail.)</i></p>
<b>EPI Équipiers de première intervention</b>	<p>Application de consignes spéciales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser la situation.</li> <li>• Éteindre un incendie en croissance, statique ou en écoulement, avec des extincteurs portatifs ou mobiles, des RIA, en étant efficace sur la ou les classe(s) de feu concernée(s).</li> <li>• Appliquer plusieurs étapes d'intervention : reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage des secours extérieurs et mise à disposition.</li> <li>• Se coordonner avec d'autres équipiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les phénomènes d'incendie.</li> <li>• Les modes de propagation.</li> <li>• Le risque incendie et les éléments fondamentaux de prévention.</li> <li>• L'organisation de la première intervention : les consignes spéciales.</li> <li>• L'adéquation des agents extincteurs avec les classes de feu.</li> <li>• La localisation et le fonctionnement des extincteurs portatifs et mobiles et des RIA.</li> <li>• Mises en situation sur feux réels</li> <li>• statiques et dynamiques associant différentes classes de feu et une • coordination d'équipe pour la mise en œuvre des extincteurs et des RIA.</li> </ul>	1 an
<b>EIT Équipiers d'intervention technique</b>	<p>Application de consignes générales et particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les réseaux du site (gaz, électricité, etc.).</li> <li>• Connaître les consignes de coupure des énergies et des fluides.</li> <li>• Se coordonner avec le chef d'intervention.</li> </ul> <p>Si le site est équipé de systèmes d'extinction automatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les installations et leur fonctionnement.</li> <li>• Être à même de définir le bon fonctionnement de l'installation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réseaux d'énergie et de fluides.</li> <li>• Les arrêts d'urgence et consignes de coupure des énergies et des fluides. • L'organisation de l'intervention</li> <li>• incendie : les rôles.</li> <li>• Les modalités de communication pendant un sinistre.</li> </ul> <p>Si le site est équipé de systèmes d'extinction automatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fonctionnement des installations.</li> <li>• Les consignes de mise en fonctionnement et en arrêt des installations.</li> </ul>	1 an
<b>Guide-file, serre-file et coordinateur</b>	<p>En plus des éléments pour l'ensemble du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des anomalies pouvant ralentir ou empêcher l'évacuation</li> <li>• Connaître les locaux et les différents itinéraires d'évacuation</li> <li>• Connaître les points de rassemblement</li> <li>• Connaître les espaces d'attentes sécurisés</li> <li>• Connaître son rôle lors de l'évacuation</li> </ul>	<p>En plus des éléments pour l'ensemble du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La veille au quotidien et la remontée des anomalies au responsable en charge de la sécurité incendie</li> <li>• La coordination avec les autres équipiers d'évacuation</li> <li>• le guidage des personnes vers la sortie par un cheminement sécurisé pour rejoindre le point de rassemblement</li> <li>• S'assurer de l'évacuation effective des personnes ou identifier la localisation de celles n'ayant pas évacué (notamment dans les espaces d'attente sécurisés)</li> <li>• l'appel au point de rassemblement</li> <li>• le compte rendu au coordinateur ou responsable d'évacuation.</li> </ul>	1 an

Références :

R 4141-1 à R 4143-2 et R 4227-1 à R 4227-57 du code de travail.

Règles R6 A.P.S.A.D. Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage.